

**Postulat Alexandre Berthoud et consorts – Pour une exonération fiscale des sociétés locales et autres associations à buts idéaux (19\_POS\_124)**

*Texte déposé*

Le présent postulat demande au Conseil d'Etat de proposer une modification de la législation dans le but d'exonérer fiscalement les associations à buts non lucratifs et/ou à buts idéaux, telles que clubs sportifs locaux et régionaux, sociétés de musique, etc...

Depuis quelques mois, une partie des sociétés locales à buts non lucratifs et d'autres associations à buts idéaux reçoivent des demandes de déclaration fiscale et cela de manière non systématique. Suite à cette situation inédite dans notre canton et dans le but de continuer à permettre à ces sociétés composées de bénévoles d'évoluer de manière favorable, nous sollicitons le gouvernement afin d'étudier une modification de la législation présentant une exonération fiscale. Il y a lieu d'ajouter qu'un grand nombre de ces activités permettent à notre jeunesse de pratiquer un sport ou une activité culturelle sans coût pour notre canton.

*Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures*

*(Signé) Alexandre Berthoud  
et 40 cosignataires*